

Conditions (Mars 2019)

1. Généralités

- Ces Conditions sont applicables à tous les utilisateurs et les clients de l'Auberge BonBeauJoli, 5 Chemin des Granges, 85160 Saint-Jean-de-Monts, France.
- En participant par un contrat de réservation vous permet d'être lié par les présentes Conditions.
- Sur demande une copie de ces conditions est fournie à l'utilisateur. Il est également possible d'imprimer à partir du site www.bonbeaujoli.eu.
- Les utilisateurs doivent pouvoir s'identifier.
- Le gérant n'est pas responsable des dommages, de la perte ou du vol de la propriété des utilisateurs dans et autour de l'auberge, jardin, cour, pré et parking. En cas d'une dispute tous les frais (juridiques) sont supportés par les utilisateurs.
- Tous les risques liés à rester dans ou autour de Auberge BonBeauJoli sont à la charge des utilisateurs.
- Les dommages et les éléments manquants du propriétaire de biens mobiliers et immobiliers du propriétaire porté par l'utilisateur doivent être notifiés et remboursés immédiatement au propriétaire.
- Les utilisateurs doivent suivre les instructions du gérant.
- En cas de violation de ces termes et/ou un comportement inapproprié le gérant peut refuser et/ou rejeter immédiatement l'accès d'Auberge BonBeauJoli a des utilisateurs sans préavis et sans motifs et remboursement des frais.
- Les utilisateurs d'Auberge BonBeauJoli doivent se conformer aux Règles et Règlement suivant

2. Réservation et confirmation

- Vous pouvez réserver à l'Auberge BonBeauJoli oralement, par téléphone, par écrit ou par e-mail.
- Pour la réservation directe pas des frais supplémentaires seront facturés.
- Après réception de votre demande de réservation, nous allons vérifier la disponibilité du séjour demandé, l'Auberge BonBeauJoli vous enverra une confirmation par e-mail avec la facture.
- Nous demandons un acompte de 50% de la facture. Une fois ce paiement est reçu sur notre compte la réservation est définitive.

3. Paiement

- Le logement servent au moins 50% d'un dépôt de la banque être dans les deux semaines suivant la date de la facture. Le reste de l'hébergement que vous devez payer à l'arrivée en espèces ou par chèque.
- D'autres dépenses telles que les boissons, vous devez payer avant de partir en espèces ou par chèque.

4. Annulation

- Si vous êtes malheureusement incapable de remplir votre réservation contractuelle, vous devriez nous contacter le plus tôt possible par e-mail ou par téléphone afin que nous puissions encore offrir la chambre ou gîte à des tiers.
- En cas de l'annulation de séjour dans les 14 jours avant la date d'arrivée 50% des frais seront être facturés.
- En départ anticipé aucun remboursement est fourni.

5. Responsabilité

- L'Auberge n'assume aucune responsabilité pour les blessures causés aux utilisateurs ou pour le dommage de sa propriété dans ou à proximité des bâtiments, ni pour le vol ou la perte de la propriété de ses utilisateurs.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dysfonctionnement ou de défaillance des services publics ou en cas d'urgence.

Règles et Règlement

- Le jour de l'arrivée, vous pouvez utiliser votre chambre ou gîte après 15h00. Seulement en concertation on peut différer.
- À votre arrivée vous devez d'abord faire rapport au propriétaire.
- Le buffet du petit déjeuner est accessible de 8h00 à 10h00.
- Les utilisateurs offrent le gérant à partir de 11h00 la possibilité de nettoyage d'une chambre, la salle de bains et/ou l'espace commun.
- Utilisation du téléphone portable, de la radio ou de l'équipement de la musique ne peut pas ennuyer les autres.
- Entre 23h00 et 08.00 on doit éviter le bruit.
- Aucun changement et/ou des ajouts à l'intérieur et/ou des meubles est permis (sans le consentement de la propriétaire).
- Les utilisateurs de la cuisine dans le gîte, salles de bains et des toilettes tiennent compte avec l'utilisation de l'évier de ne pas user des produits de nettoyage nuisible que l'assainissement d'Auberge BonBeauJoli est lié à une fosse septique *.
- En cas de panne de courant les utilisateurs fournissent le gérant l'accès à la chambre Hirondelle et le disjoncteur pour résoudre le problème.
- Fumer, brûler de l'encens ou des bougies et des flammes nues dans les chambres, le gîte et les espaces de l'auberge est dangereux et donc pas permis.
- En cas d'incendie on sort directement l'immeuble et on avise le gérant.
- En cas de la présence de personnes suspectes on avise immédiatement le gérant.
- Des visiteurs ne peuvent pas rester sans l'autorisation du gérant et sans frais supplémentaires.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis.
- Les utilisateurs en état d'ivresse ne sont pas acceptés dans les parties communes de l'auberge.
- Le jour du départ, votre chambre ou gîte doit être libre à 11h00. Seulement en concertation on peut différer.

- Votre chambre ou gîte doit être laissée propre et bien entretenue comme l'on a trouvée à l'arrivée.

* Donc, pas de graisses, des huiles, des serviettes hygiéniques, tampons hygiéniques, lingettes, rouleaux de papier toilette, lingettes humides, chloro, javel ou solvants de rinçage.